

## CH\_VB 20013450 vom 13. Juni 1985

Bundesverwaltung, 1985-06-13, DE

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch\\_vb\\_\\_td\\_class\\_\\_metadataCell\\_\\_20013450\\_\\_td\\_](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb__td_class__metadataCell__20013450__td_)

FR: CH\_VB 20013450 du 13 juin 1985

IT: CH\_VB 20013450 del 13 giugno 1985

### Volltext

13. Juni 1985 N 1005 Delegation beim Europarat. Bericht #ST# Neunte Sitzung - Neuvième séance Donnerstag, 13. Juni 1985, Vormittag Jeudi 13 juin 1985, matin 8.00h  
Vorsitz - Présidence: Herr Koller Arnold Begrüssung - Bienvenue Präsident: Ich wünsche Ihnen einen guten Morgen und erkläre die Sitzung als eröffnet. Ich begrüsse auf der Tribüne den Präsidenten der Parlamentarischen Versammlung des Europarates, Herrn Dr. Karl Ahrens. Auf Einladung der Bundesversammlung hält er sich während drei Tagen in unserem Land auf. Er wird Gespräche führen mit den Präsidenten der beiden Räte sowie mit den Vorstehern des Departementes für auswärtige Angelegenheiten, des Volkswirtschaftsdepartementes und des Militärdepartementes. Wir heissen Herrn Ahrens herzlich willkommen und wünschen ihm einen angenehmen Aufenthalt in der Schweiz. (Beifall) #ST# 85.011 Europarat. Bericht des Bundesrates Conseil de l'Europe. Rapport du Conseil fédéral Bericht des Bundesrates vom 4. März 1985 (BBI I, 973) Rapport du Conseil fédéral du 4 mars 1985 (FF I, 957) Antrag der Kommission Kenntnisnahme vom Bericht Proposition de la commission Prendre acte du rapport #ST# 85.013 Delegation beim Europarat. Bericht Délégation auprès du Conseil de l'Europe. Rapport M. Gadiant, conseiller aux Etats, présente au nom de la délégation parlementaire suisse auprès du Conseil de l'Europe le rapport écrit suivant (deutscher Wortlaut siehe «Amtliches Bulletin», Ständerat, Sommersession 1985): 1. Introduction La délégation parlementaire suisse auprès du Conseil de l'Europe présente le rapport suivant sur son activité durant la 36e session ordinaire de l'Assemblée parlementaire, qui a siégé à Strasbourg, au cours de trois sessions partielles, entre mai 1984 et le début de février 1985. La minisession annuelle d'été a eu lieu à Oslo. Durant l'exercice notre délégation était composée comme il suit:  
Conseil national: MM. Butty (vice-président), Cantieni, Dupont, Mme Morf, MM. Müller-Argovie, Pini, Riesen-Fribourg et Sager. Conseil des Etats: MM. Gadiant (président), Debétaz, Dreyer, Weber-Soleure. Au début de la session de printemps 1984, M. Debétaz a été élu par l'assemblée à la vice-présidence, pour la durée de la 36e session, charge qu'il a partagée avec douze autres membres; il a été en outre choisi pour présider la Commission des questions économiques et du développement. M. Pini a été élu président de la sous-commission pour l'emploi créée sur son initiative et subordonnée à la Commission des questions sociales et de la santé, tandis que MM. Butty et Dupont sont devenus vice-présidents, le premier de la Commission du règlement et le second de celle du budget. Une appréciation des principaux développements qui se sont produits sur le plan de l'intégration européenne sert de nouveau d'introduction. L'annexe contient une liste des conventions européennes soumises à la signature et à la ratification depuis le dernier rapport, ainsi que des principales affaires qui ont été traitées par l'assemblée au cours de la 36e session. Le Conseil fédéral, donnant suite à notre motion de l'été passé, vous soumet pour la première fois un rapport complémentaire sur son activité au sein du Conseil de l'Europe. Nous espérons que cette innovation contribuera non seulement à améliorer

l'information du Parlement dans ce domaine, mais aussi à favoriser la discussion. Nous vous prions de prendre acte du présent rapport. 2. Développements au sein de la Communauté européenne et répercussions sur le Conseil de l'Europe L'événement saillant de l'exercice est la réunion des ministres du commerce des pays membres de la Communauté d'une part et de ceux des Etats faisant partie de l'Association européenne de libre-échange d'autre part, qui s'est tenue le 9 avril 1984 à Luxembourg, et au cours de laquelle ils ont dans une déclaration commune confirmé leur volonté «de créer un espace économique européen dynamique et homogène». Cette réunion, la première du genre marque un tournant. La Communauté reconnaît pour la première fois officiellement dans cette déclaration «l'importance toute particulière» des relations entre les deux groupes européens. Le projet esquissé est ambitieux; les deux parties devront, pour le réaliser, faire preuve d'une grande patience lors des travaux minutieux requis à cet effet. Citons le passage suivant: «Des consultations, des contacts ou des échanges d'informations sont également envisagés en ce qui concerne les conditions de travail, la protection sociale, la culture, la protection des consommateurs, l'environnement, le tourisme et la propriété intellectuelle, en tenant compte des travaux également poursuivis dans d'autres enceintes internationales, notamment le Conseil de l'Europe, et dans le respect des compétences de chacun.» Le Conseil de l'Europe contribue déjà puissamment à la collaboration européenne dans ces domaines. Il devrait saisir l'occasion de souligner ce fait et le cas échéant d'intensifier sa coopération. Un mois à peine après la rencontre de Luxembourg, le 8 mai 1984, l'Assemblée parlementaire a adopté une résolution relative aux activités de l'Association européenne de libre-échange. Elle s'y déclare persuadée que, du fait de l'interdépendance étroite des économies européennes, une amélioration durable de la situation économique ne saurait être le fruit des seuls efforts nationaux, mais nécessite un renforcement de la coopération économique entre l'AELE et la Communauté européenne. Dans la même résolution, l'Assemblée invite l'AELE et ses pays membres à mieux utiliser le cadre politique du Conseil de l'Europe pour favoriser la

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Begrüssung Bienvenue In Amtliches Bulletin der Bundesversammlung Dans Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale In Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale Jahr 1985 Année Anno Band III Volume Volume Session Sommersession Session Session d'été Sessione Sessione estiva Rat Nationalrat Conseil Conseil national Consiglio Consiglio nazionale Sitzung 09 Séance Seduta Geschäftsnummer --- Numéro d'objet Numero dell'oggetto Datum 13.06.1985 - 08:00 Date Data Seite 1005-1005 Page Pagina Ref. No 20 013 450 Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung. Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale. Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.